



# «LES ESPOIRS DU FOOTBALL»

Une des étapes de la formation de la joueuse ou du joueur



## RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL U14 (Garçons)

(Joueurs nés en 2004)

**SAISON 2017/2018**

Les joueurs cités ci-dessous doivent se présenter pour un Centre de Perfectionnement le :

**MARDI 27 FÉVRIER 2018**

**A 14h00** au Complexe Sportif Maurice SAMBUC

Rue Raymond MARTIN - Quartier du Boulard - 13480 CABRIES

### Liste des Joueurs

NOM	Prénom	CLUB
ABBES	Amine	ASPTT MARSEILLE
AMISIS	Kaïs	BUREL FC
ARE	Enzo	BUREL FC
BADIANE	Babacar	A.S. MAZARGUES
BENREDJEM	Sofian	OLYMPIQUE ROVENAIN
BONNABEL	Thomas	AUBAGNE F.C
BONNAURE	Enzo	O. DE MARSEILLE - O.M.
CASULA	Anthony	LUYNES SPORTS
DESHAYES	Bryan	LUYNES SPORTS
DI UBALDO	Matteo	SP.C. D'AIR BEL
ELGOUILLE	Reda	S.C ST MARTINOIS
FEVRE	Thomas	PHOCEA CLUB
FRANCHINI	Baptiste	U.S. VENELLOISE
H Aidar BACAR	Ryad	ASPTT MARSEILLE
HOUMADI	Nizard	FCL MALPASSE
JACOMIN	Lucas	S.O. CAILLOLAIS
JULLIEN	Antony	A.S. MAZARGUES
KANDE	Samba	SP.C. D'AIR BEL
LABAT	Tristan	A.S. GEMENOS
LEAUDAIS	Lucas	MARIGNANE GIGNAC F.C.
LO MONACO	Romain	A.S. GEMENOS
MENDY	William	SP.C. D'AIR BEL
MERABET	Yacine	SP.C. D'AIR BEL
MONTOYA	Lucas	O. DE MARSEILLE - O.M.
NOUICHI	Matthias	MARIGNANE GIGNAC F.C.
REKAOUI	Tarek	QUARTIERS NORD EFC
REYNIER	Romain	A.S. GEMENOS
ROUSSEL MANSOR	Ilian	G.S CONSOLAT
SANSONE	Biaggio	PAYS D'AIX F.C
SEBBANE	Enzo	MARIGNANE GIGNAC F.C.
SIDARI	Nicolas	A.S. MAZARGUES
TOUARAB	Yassine	BERRE S.C

*Ce document fait office de convocation officielle, et d'information pour les clubs qui doivent en avvertir leur(s) joueur(s). Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro...).*

## **OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT**

- Suivi et évaluation de la promotion 2004,
- Apporter, en complément du club, des éléments de progression sur les fondamentaux du Football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu et au jeu au poste,...).

## **PROGRAMME**

Séance de perfectionnement et oppositions.  
Spécifique Gardien de But (prévoir un pantalon et maillot manches longues).

## **SE MUNIR**

- Équipement complet de footballeur,
- Protège tibias (obligatoires à chaque séance),
- Crampons moulés (terrain synthétique),
- Gourde ou bouteille d'eau,
- Nécessaire de toilette.

## **DISLOCATION**

Le Mardi 27 Février 2018 à 16h30.

**En cas d'absence, toute information complémentaire ou cas particulier :**

☎ Yoann BEUNAICHE (CTD PROVENCE) 04.91.32.04.08 / 06.20.36.58.50